

DELIBERATION CFVU-066-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 30 mai 2023

Objet de la délibération : Modification des MCC – Faculté de Santé et Faculté des Sciences

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 05 juin 2023 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications des formations suivantes :

- M2 « Biologie Santé », parcours « Interactions cellulaires et applications thérapeutiques »
 - M2 « Biologie Santé », parcours « Neurobiologie Cellulaire et Moléculaire »
- sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

Christian ROBLÉDO

Président de l'Université d'Angers

Signé le 26 juin 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 26/06/2023

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR : SCIENCES**
- § **Avis favorable du Conseil d'UFR du : 5 mai 2023**
- § **Passage   la CFVU du : 5 juin 2023**
- § **Rentr e universitaire : 2023-2024**

Formation concern e : M2 BS – Parcours ICAT et NCM**1 fiche par formation****Nature de la modification (merci de cocher la case) :****Structure :**

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Changement d'ECTS | <input type="checkbox"/> |
| Mise en place ou retrait de parcours | <input type="checkbox"/> |

Modalit s de contr le des connaissances :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Modification des conditions de validation | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Modification de coefficient(s) | <input type="checkbox"/> |
| Modification d' preuve(s) (nature, dur e...) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Charges d'enseignement :

- | | |
|--|--------------------------|
| Modification du volume horaire | <input type="checkbox"/> |
| Mutualisation ou d mutualisation | <input type="checkbox"/> |
| Incidence financi re
<i>(joindre un argumentaire)</i> | <input type="checkbox"/> |

§ **Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :****D tail de la modification   compl ter au verso :****Joindre les 2 maquettes (avant / apr s modifications)**

Intitulé des éléments	2022/2023	2023/2024
S3 – UE1 – Tronc commun Préparation de projet de stage	Durée 10 min (assidu, DA, session 2)	Durée 15 min (assidu, DA, session 2)
S3 – UE2 – Enseignements approfondis optionnels (choix de 1 EC parmi 2)	Choix 1 - Recherche clinique approfondie *Session 2 = CC * Remarque : « Procédure de validation possible par une autre formation qualifiante équivalente » Choix 2 - Pharmacologie moléculaire Session 2 = CC	Choix 1 - Recherche clinique approfondie *Session 2 = CT *Modification de la remarque : « Effectué par l'UFR santé. Assiduité exigée. En cas d'absence, validation de l'assiduité par une autre formation qualifiante équivalente. » Choix 2 - Pharmacologie moléculaire Session 2 = CT
S3 - UE3 - Enseignement spécialisé	Durée du CT pour les assidus = 4h	Durée du CT pour les assidus = 3h
S3 - UE4 - Unité facultative	/	Expérimentation animale - Science et médecine des animaux de laboratoire (ONIRIS) Remarque : Pas d'incidence sur le calcul du semestre <i>Les étudiants qui souhaitent suivre cette option doivent payer la formation auprès de l'ONIRIS à tarif préférentiel.</i>

Intitulé de l'élément	CODE CNU	Participe charges O/N	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1																Session 2								Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)												
			CM	TD	TP	Total			Assidu								Dispensé assiduité																												
									Total Nombre d'Heures		Total Nombre d'Heures		Total Nombre d'Heures		H/etud		CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral														
									Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.											
Semestre 3																													NCM	ICAT	PPV	CRC	Autres : préciser												
UE1 S3 - Tronc commun			24,0	12,0	0,0	36,0	10	0,4																																					
Introduction méthodologique en recherche Bio/santé			#N/A	OUI	24,0	0,0	0,0	24,0	4	0,2			1		1				1		1										Effectué par UFR santé. Enseignement à distance dématérialisé. Evaluation prévu par questionnaire en ligne														
Préparation de projet de stage			#N/A	OUI	0,0	12,0	0,0	12,0	6	0,2					10mn		1						10mn		1																				
UE2 S3 - Enseignements approfondis optionnels (choix de 1 EC parmi 2)			48,0	0,0	0,0	48,0	5	0,1																																					
Choix 1 - Recherche clinique approfondie			#N/A	OUI	24,0	0,0	0,0	24,0	5	0,1			1								1										Effectué par l'UFR santé. Procédure de validation possible par une autre formation qualifiante équivalente														
Choix 2 Pharmacologie moléculaire			#N/A	OUI	24,0	0,0	0,0	24,0	5	0,1			1								1										Effectué par l'UFR santé														
UE3 S3 - Enseignement spécialisé			180,0	0,0	0,0	180,0	15	0,5																																					
Choix 1 - Séminaires cancéroimmunologie				OUI	20,0	0,0	0,0	20,0	0	0																									Validation par présentiel.										
Choix 2 - Séminaires NCM			69	OUI	20,0	0,0	0,0	20,0																											Validation par présentiel.										
Cancérologie fondamentale et cancéro-immunologie			#N/A	OUI *	20,0	0,0	0,0	20,0	15	0,5	4h	0,6	oral ou écrit	0,4	3h	1																									* charges partielles pour CM donnés par Angers				
Choix1 - Immunorégulation et neuroimmunologie				OUI	20,0	0,0	0,0	20,0																																	oui oui				
Choix2 - Neuropathologie et médicament de thérapie innovante			69	OUI	20,0	0,0	0,0	20,0																																	oui oui				
Oncologie et angiogénèse			#N/A	OUI	20,0	0,0	0,0	20,0																																	Spécifique ICAT				
Métabolomique et métabolisme énergétique cellulaire			#N/A	OUI	20,0	0,0	0,0	20,0																																	Spécifique ICAT				
Pathologies génétiques et thérapie génique			#N/A	OUI	20,0	0,0	0,0	20,0																																	Spécifique ICAT				
Innovations thérapeutiques			#N/A	OUI	20,0	0,0	0,0	20,0																									Spécifique ICAT												
Total Semestre Impair			252,0	12,0	0,0	264,0	30	1																																					

188,0

Conditions de validation du semestre 3 : moyenne des UE>=10

Intitulés de l'U.E.	CODE CNU	Participe charges O/N	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1																Session 2								Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)						
			CM	TD	TP	Total			Assidu								Dispensé assiduité																						
									Total Nombre d'Heures		Total Nombre d'Heures		Total Nombre d'Heures		H/etud		CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral								
									Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.					
Semestre 4																													NCM	ICAT	PPV	CRC	Autres : préciser						
UE1 S4 Stage en laboratoire et communication			0,0	4,0	0,0	4,0	28	1																															
Stage laboratoire			#N/A	OUI	0,0	0,0	0,0	0,0	28	1	rapport	0,2			20mn		0,8				rapport		0,2				20mn		0,8		Stage de 5/6 mois temps plein dans un laboratoire. Evaluation par un mémoire et une présentation orale.								
Suivi de stage				OUI	0,0	4,0	0,0	4,0	0	0																									oui oui				
UE2 S4 Module professionnalisant			0,0	0,0	0,0	0,0	2	0																															
Participation à des conférences scientifiques			#N/A	NON	0,0	0,0	0,0	0,0	2	0																									Validation par présentiel.				
Total Semestre Pair			0,0	4,0	0,0	4,0	30	1																															

Conditions de validation du semestre 4 : moyenne des UE >=10 et si UE2 module professionnalisant validé par la présence

Conditions de validation de l'étape :

moyenne générale (S3+S4/2) >= 10/20
Compensation entre les semestres

- merci de préciser si, pour être admis, une autre condition que la moyenne générale >= 10 est nécessaire (présence obligatoire à un cours non évalué, note plancher, etc.)

Année universitaire : 2023/2024

Spécialité ou Parcours

V.D.I. : code / version	V.E.T. : code																												Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)	NCM	ICAT	PPV	CRC	Autres : préciser	
	Intitulé de l'élément	CODE CNU	Participe charges O/N	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1								Session 2																	
				CM	TD	TP	Total			Assidu				Dispensé assiduité				Assidu				Dispensé assiduité													
										Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud	CT	CC	TP	Oral	CT	CC	TP	Oral	CT	CC	TP	Oral	CT	CC	TP							Oral
Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report	Durée	Coef.	Report	Durée	Coef.										
Semestre 3																																			
UE1 S3 - Tronc commun				24,0	12,0	0,0	36,0	10	0,4																										
Introduction méthodologique en recherche Bio/santé	#N/A	OUI		24,0	0,0	0,0	24,0	4	0,2																		Effectué par UFR santé. Enseignement à distance dématérialisé. Evaluation prévu par questionnaire en ligne	oui	oui	oui	oui	UFR SANTE			
Préparation de projet de stage	#N/A	OUI		0,0	12,0	0,0	12,0	6	0,2					15 mn	1										15 mn	1						oui			
UE2 S3 - Enseignements approfondis optionnels (choix de 1 EC parmi 2)				48,0	0,0	0,0	48,0	5	0,1																										
Choix 1 - Recherche clinique approfondie	#N/A	OUI		24,0	0,0	0,0	24,0	5	0,1																		Effectué par l'UFR santé. Assiduité exigée. En cas d'absence, validation de l'assiduité par une autre formation qualifiante équivalente.	oui	oui	oui	oui	UFR SANTE			
Choix 2 Pharmacologie moléculaire	#N/A	OUI		24,0	0,0	0,0	24,0	5	0,1																		Effectué par l'UFR santé	oui	oui	oui		UFR SANTE			
UE3 S3 - Enseignement spécialisé				180,0	0,0	0,0	180,0	15	0,5																										
Choix 1 - Séminaires cancéroimmunologie		OUI		20,0	0,0	0,0	20,0	0	0																			Validation par présentiel.					Angers, Nantes Rennes		
Choix 2 - Séminaires NCM	69	OUI		20,0	0,0	0,0	20,0																					Validation par présentiel.	oui	oui					
Cancérologie fondamentale et cancéro-immunologie	#N/A	OUI *		20,0	0,0	0,0	20,0																					* charges partielles pour CM donnés par Angers					Angers, Nantes Rennes		
Choix1 - Immunorégulation et neuroimmunologie		OUI		20,0	0,0	0,0	20,0																												
Choix2 - Neuropathologie et médicament de thérapie innovante	69	OUI		20,0	0,0	0,0	20,0																												
Oncologie et angiogénèse	#N/A	OUI		20,0	0,0	0,0	20,0	15	0,5	3h	0,6	oral ou écrit	0,4						3h	1								Spécifique ICAT		oui					
Métabolisme et métabolisme énergétique cellulaire	#N/A	OUI		20,0	0,0	0,0	20,0																					Spécifique ICAT		oui					
Pathologies génétiques et thérapie génique	#N/A	OUI		20,0	0,0	0,0	20,0																					Spécifique ICAT		oui					
Innovations thérapeutiques	#N/A	OUI		20,0	0,0	0,0	20,0																					Spécifique ICAT		oui					
UE4 S3 - Unité facultative																																			
Expérimentation animale : Science et médecine des animaux de laboratoire (ONIRIS)		NON																																Pas d'incidence sur le calcul du semestre	
Total Semestre Impair				252,0	12,0	0,0	264,0	30	1																										

188,0

Conditions de validation du semestre 3 : moyenne des UE >= 10

Intitulés de l'U.E.	CODE CNU	Participe charges O/N	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1								Session 2								Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)	NCM	ICAT	PPV	CRC	Autres : préciser										
			CM	TD	TP	Total			Assidu				Dispensé assiduité				Assidu				Dispensé assiduité																			
									Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud	CT	CC	TP	Oral	CT	CC	TP	Oral	CT	CC	TP	Oral							CT	CC	TP	Oral						
			Durée	Coef.	Durée	Coef.			Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report	Durée							Coef.	Report	Durée	Coef.						
Semestre 4																																								
UE1 S4 Stage en laboratoire et communication				0,0	4,0	0,0	4,0	28	1																															
Stage laboratoire	#N/A	OUI		0,0	0,0	0,0	0,0	28	1	rapport	0,2																		rapport	0,2				20mn	0,8	Stage de 5/6 mois temps plein dans un laboratoire. Evaluation par un mémoire et une présentation orale.	oui	oui		
Suivi de stage		OUI		0,0	4,0	0,0	4,0	0	0																											oui	oui			
UE2 S4 Module professionnalisant				0,0	0,0	0,0	0,0	2	0																															
Participation à des conférences scientifiques	#N/A	NON		0,0	0,0	0,0	0,0	2	0																												Validation par présentiel.	oui	oui	
Total Semestre Pair				0,0	4,0	0,0	4,0	30	1																															

Conditions de validation du semestre 4 : moyenne des UE >= 10 et si UE2 module professionnalisant validé par la présence

Conditions de validation de l'étape :

moyenne générale (S3+S4/2) >= 10/20
Compensation entre les semestres

- merci de préciser si, pour être admis, une autre condition que la moyenne générale >= 10 est nécessaire (présence obligatoire à un cours non évalué, note plancher, etc.)

M2 Biosanté NCM

Table with 35 columns for course details, including: Intitulé de l'élément, CODE CNU, Nbre d'heures (CM, TD, TP, Total), ECTS, Coef., Session 1 (Assidu, Dispensé assiduité), Session 2, and various evaluation criteria (NCM, ICAT, PPV, CRC, Autres : préciser). Total Semestre Impair is highlighted in red with a value of 188,0.

188,0

Conditions de validation du semestre 3 :
moyenne des UE >=10

Table for Semester 4 with similar structure to Semester 3, including columns for course details, ECTS, Coef., and evaluation criteria. Total Semestre Pair is 30.

Conditions de validation du semestre 4 :
moyenne des UE >=10
et si UE2 module professionnalisant validé par la présence

Conditions de validation de l'étape :
moyenne générale (S3+S4/2) >= 10/20
Compensation entre les semestres
- merci de préciser si, pour être admis, une autre condition que la moyenne générale >= 10 est nécessaire (présence obligatoire à un cours non évalué, note plancher, etc.)

M2 Biosanté NCM

Main table for Semester 3 showing courses (UE1 S3, UE2 S3, UE3 S3, UE4 S3), hours, ECTS, and assessment methods (Session 1, Session 2).

188,0

Conditions de validation du semestre 3 : moyenne des UE >=10

Main table for Semester 4 showing courses (UE1 S4, UE2 S4), hours, ECTS, and assessment methods (Session 1, Session 2).

Conditions de validation du semestre 4 : moyenne des UE >=10 et si UE2 module professionnalisant validé par la présence
Conditions de validation de l'étape :
moyenne générale (S3+S4/2) >= 10/20
Compensation entre les semestres
- merci de préciser si, pour être admis, une autre condition que la moyenne générale >= 10 est nécessaire (présence obligatoire à un cours non évalué, note plancher, etc.)